

C **onjoncture** **France**



Échanges extérieurs

Entre la fin 2008 et la mi-2009, les exportations de biens et services de la France reculeraient à nouveau, après avoir rebondi au troisième trimestre. Elles seraient fortement pénalisées par le repli de la demande en provenance de nos principaux partenaires commerciaux. En revanche, la récente baisse du taux de change soutiendrait la compétitivité des exportations françaises et atténuerait un peu les effets de ce repli en 2009.

Les importations françaises de biens et services diminueraient également à partir du quatrième trimestre 2008 alors qu'elles étaient restées assez dynamiques depuis le début de l'année 2008. En effet, le net fléchissement de la demande intérieure entraînerait une baisse des importations jusqu'à la mi-2009. La récente dépréciation de l'euro, qui favorise l'achat de produits domestiques, participerait également à cette baisse, mais plus modérément.

Les exportations reculeraient à l'horizon du premier semestre 2009

À partir du quatrième trimestre 2008, les exportations françaises de biens et services se replieraient (cf. tableau), sous l'effet du ralentissement de l'é-

conomie mondiale. Ce ralentissement freine en effet les importations des partenaires commerciaux de la France et, par conséquent, la demande étrangère adressée à la France. En revanche, la dépréciation récente de l'euro soutiendrait les exportations à partir de début 2009, alors que l'appréciation régulière de l'euro depuis début 2007 avait dégradé la compétitivité-prix française.

Après un troisième trimestre dynamique (+1,9 %), les exportations reculeraient nettement au quatrième trimestre (-2,3 %). Ainsi, selon les données douanières, les exportations sont en net recul en septembre et en octobre. Ce recul se prolongerait sur les deux premiers trimestres de l'année 2009 (-1,2 % et -0,7 %). Sur l'ensemble de l'année 2008, les exportations ralentiraient par rapport à 2007 (+2,2 % après +3,2 %). Mi-2009, l'acquis de croissance des exportations serait très négatif (-2,9 %).

Le ralentissement de l'économie mondiale toucherait en premier lieu les exportations de produits manufacturés (cf. graphique 1). La demande mondiale adressée à la France reculerait de 1,8 % au quatrième trimestre 2008, puis baisserait de nouveau sur les deux premiers trimestres 2009, mais de moins en moins nettement (respectivement -1,0 % et -0,5 %). En revanche, dès le troisième trimestre 2008, les produits français ont gagné en compétitivité-prix, sous l'effet de la baisse récente

Prévision de croissance des échanges extérieurs

évolutions en % aux prix de l'année précédente chaînés, contributions en points

	Variations trimestrielles						Variations annuelles		
	2008				2009		2007	2008	2009 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Importations									
Ensemble des biens et services	1,6	-0,4	1,9	-1,3	-0,6	-0,2	5,9	2,2	-1,0
Produits manufacturés (73 %)*	1,8	-0,2	2,0	-2,0	-0,8	-0,2	7,5	3,1	-1,5
Exportations									
Ensemble des biens et services	2,4	-1,9	1,9	-2,3	-1,2	-0,7	3,2	2,2	-2,9
Produits manufacturés (72 %)*	2,4	-2,6	1,6	-3,5	-1,7	-1,0	3,6	1,8	-4,9
Contribution du commerce extérieur au PIB	0,2	-0,4	0,0	-0,2	-0,1	-0,1	-0,8	0,0	-0,5

■ Prévisions

* Part des importations (respectivement, exportations) de produits manufacturés dans les importations (respectivement, exportations) totales

Source : Insee

du taux de change effectif réel de la France⁽¹⁾. Ce gain viendrait modérer le recul des exportations manufacturières début 2009. Sur l'ensemble de l'année 2008, les exportations de biens manufacturés décélèreraient significativement (+1,8 % après +3,6 % en 2007). Par ailleurs, l'acquis de croissance mi-2009 serait nettement négatif (-4,9 %).

Les exportations de *produits énergétiques* progresseraient encore au quatrième trimestre, et celles de *produits agricoles et agroalimentaires* seraient stables. Elles ne se replieraient que légèrement sur la première moitié de l'année 2009. Enfin, les exportations de *services* ralentiraient progressivement jusqu'à la mi-2009.

Les importations se replieraient également entre fin 2008 et mi-2009

À partir du quatrième trimestre 2008, les importations françaises de biens et services baisseraient. Cette baisse serait entraînée par les replis de l'investissement et de la consommation et le recul des exportations, dont la production nécessite des ma-

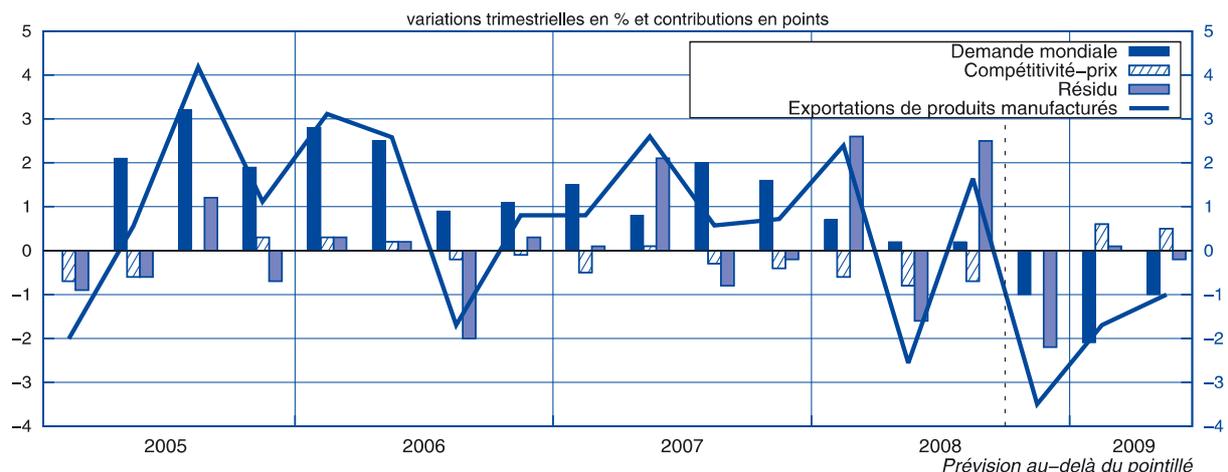
tières premières ou produits importés. Les importations reculeraient de 1,3 % au quatrième trimestre 2008, de 0,6 % au premier trimestre 2009, puis de 0,2 % au deuxième trimestre 2009. Après avoir crû de 5,9 % sur l'ensemble de l'année 2007, les importations ralentiraient à +2,2 % en 2008. L'acquis de croissance des importations à la fin du mois de juin 2009 serait négatif (-1,0 %).

Les importations de *produits manufacturés* se replieraient nettement au quatrième trimestre 2008 (-2,0 %), puis plus modérément début 2009 (-0,8 % au premier trimestre puis -0,2 % au deuxième trimestre). Le repli de la demande adressée par la France à l'étranger⁽²⁾ pèserait fortement sur les importations manufacturières (cf. graphique 2). En effet, l'investissement des entreprises, la consommation et l'investissement des ménages et les exportations seraient tous mal orientés. Par ailleurs, la baisse du taux de change effectif réel de la France, qui avantage les produits domestiques par rapport aux produits étrangers, accentuerait le repli des importations, mais à peine : contrairement aux exportations, cet effet est généralement long à se manifester et serait donc très limité d'ici mi-2009. Sur l'ensemble de l'année 2008, les im-

(1) Le taux de change effectif réel de la France est calculé à partir des taux de change de l'euro par rapport aux devises principales, avec une pondération intégrant la structure géographique du commerce extérieur français. L'indicateur de compétitivité-prix à l'exportation est mesuré par le rapport des prix à l'exportation des principaux partenaires de la France et des prix à l'exportation français.

(2) La demande adressée par la France à l'étranger (demande globale pondérée) est ici calculée en pondérant chaque poste de demande (demande des entreprises, demande des ménages, demande des administrations publiques, exportations) par son contenu en importations.

1 - Exportations de produits manufacturés et contributions économétriques



Note de lecture : la courbe représente la croissance trimestrielle des exportations en produits manufacturés. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir la demande mondiale adressée à la France, un indicateur de compétitivité-prix à l'exportation et une tendance temporelle dont la contribution, constante, n'est pas reportée ici. Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables au taux de croissance des exportations manufacturières, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique. Par exemple, au premier trimestre de 2007, les exportations de produits manufacturés ont progressé de 0,8 % : l'impact de la demande mondiale est évalué à 1,5 point, celui de la compétitivité-prix à -0,5 point. Le résidu contribue à hauteur de 0,1 point. La contribution du résidu est négative en prévision au quatrième trimestre 2008, pour compenser le résidu très positif au trimestre précédent. Source : Insee

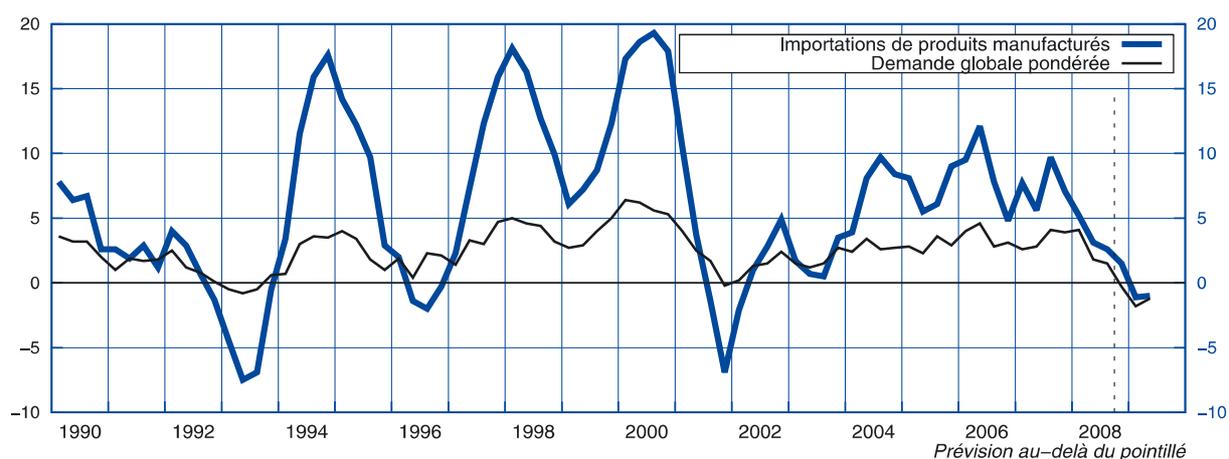
portations de l'industrie manufacturière ne devraient augmenter que de 3,1 % alors qu'elles croissaient de 7,5 % en 2007. Leur acquis de croissance pour 2009 serait négatif à la mi-2009 (-1,5 %).

Hors produits manufacturés, les importations faibliraient à partir du quatrième trimestre 2008. Celles de *produits agricoles et agroalimentaires* se stabiliseraient alors que les importations de *produits énergétiques* se replieraient en début

d'année 2009. Les importations de services suivraient un profil un peu différent. En recul sur l'ensemble de l'année 2008, elles diminueraient moins sensiblement au quatrième trimestre 2008 puis seraient quasi stables au début 2009.

Au total, la contribution comptable du commerce extérieur à la croissance du produit intérieur brut serait nulle sur l'ensemble de l'année 2008 et légèrement négative à la mi-2009. ■

2 - Importations de produits manufacturés et demande globale pondérée adressée par la France à l'étranger*



* cf. note (2)
Source : Insee

Recettes fiscales des administrations publiques

En 2008, les recettes fiscales perçues par les administrations publiques⁽¹⁾ ralentiraient (+2,6 % après +3,1 %), à l'image des recettes d'impôts sur la production et les importations. En revanche, les recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine accéléreraient sensiblement : les rentrées d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) augmenteraient après la baisse de 2007 due à la refonte du barème de cet impôt.

Au premier semestre 2009, les recettes fiscales des administrations publiques baisseraient (-3,6 %), du fait notamment du recul des impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-4,3 %) après la hausse du second semestre de 2008. En particulier, les rentrées d'impôt sur les sociétés (IS) seraient affectées par la crise financière et amputées par les remboursements anticipés, décidés dans le cadre du plan de relance de l'économie.

En 2008, les recettes d'impôts sur la production décelèreraient...

En 2008, les recettes d'impôts sur la production et les importations décelèreraient (+2,6 % après +3,4 %). En effet, les autres impôts liés à la production, perçus essentiellement au profit des collectivités locales⁽²⁾, reculeraient nettement en 2008 (-0,7 % après +5,7 % en 2007). Cette baisse proviendrait du plafonnement de la taxe professionnelle à 3,5 % de la valeur ajoutée et du moindre dynamisme de la taxe foncière par rapport à 2007, en lien avec une hausse très modérée des taux.

En revanche, les recettes de TVA, qui constituent la moitié des recettes d'impôts sur la production et les importations, accéléreraient en 2008 (+4,4 % après +3,5 %) ; et les impôts spécifiques sur les

(1) Les recettes fiscales regroupent :

- les impôts sur la production et les importations, tels que la TVA, la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), la taxe professionnelle, la taxe foncière, la taxe sur les salaires ;
- les impôts sur le revenu et le patrimoine des sociétés et des ménages ;
- les impôts en capital, soit essentiellement les droits de mutation et de succession.

(2) Taxes professionnelle et foncière notamment. La taxe d'habitation des ménages est enregistrée en comptabilité nationale dans les autres impôts sur le revenu et le patrimoine.

(3) Ces impôts contiennent notamment la TIPP, la taxe sur les tabacs et les produits de l'enregistrement de mutations.

produits⁽³⁾ se redresseraient (+0,7 % après une baisse de 0,3 % en 2007).

Par ailleurs, les recettes d'impôts sur les salaires et la main-d'œuvre augmenteraient de nouveau sur un rythme assez soutenu : la taxe sur les salaires resterait dynamique et les cotisations au Fonds national d'aide au logement (FNAL) augmenteraient fortement. En effet, le taux de cotisation au FNAL des employeurs publics est passé de 0,20 % à 0,40 % au 1^{er} janvier 2008, rejoignant ainsi celui du secteur privé.

... alors que les recettes d'impôts courants accéléreraient

Les recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine accéléreraient en 2008 (+3,3 %, après +2,5 % en 2007). Cette accélération découle essentiellement du dynamisme des recettes d'impôts sur le revenu versés par les ménages (+3,8 % après +0,4 %). En effet, les rentrées d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) rebondiraient après la baisse exceptionnelle intervenue en 2007, à la suite de la refonte du barème de cet impôt.

À l'opposé, les recettes d'impôts sur le revenu versés par les sociétés décelèreraient nettement en 2008 (+0,8 % après +5,5 %). D'une part, la réforme du régime des acomptes d'impôt sur les sociétés (IS) est désormais terminée. Or, elle avait accru les rentrées de cet impôt en 2006 et dans une moindre mesure en 2007. D'autre part, la crise financière entraînerait dès la fin de cette année des moins-values de recettes d'IS.

Les autres impôts sur le revenu et le patrimoine décelèreraient également en 2008 après plusieurs années de forte hausse (+3,3 % après +7,5 % en 2007 et +9,7 % en 2006). Ce ralentissement s'explique par l'aménagement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Mis en œuvre par la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (Tepa), cet aménagement ferait baisser les rentrées de cet impôt pour la première fois depuis 2004.

Enfin, les impôts en capital, constitués principalement des droits de succession et des droits de donation, diminueraient fortement en 2008 (-15,7 % après +6,9 % en 2007). Cette baisse importante serait imputable à l'allègement des droits de donation et de succession voté dans le cadre de la loi Tepa.

Recul des recettes d'impôts courants au premier semestre 2009

Au premier semestre 2009, les recettes fiscales des administrations publiques diminueraient (-3,6 % après +0,6 % au second semestre 2008), essentiellement du fait de la baisse des recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-4,3 % après +1,4 %).

Cette diminution des impôts courants sur le revenu et le patrimoine résulterait d'une très forte baisse des recettes d'impôts versés par les sociétés (-23,5 % après -11,2 % au second semestre 2008) et d'un moindre dynamisme des recettes d'impôts versés par les ménages (+1,6 % après +7,1 %). En effet, la crise financière affecterait directement les résultats des entreprises en 2008, notamment les banques et les assurances, et partant les rentrées d'IS début 2009. De plus, le remboursement accéléré du crédit d'impôt-recherche et des reports en arrière de déficits, annoncé dans le cadre du plan de relance de l'économie, amputerait les recettes d'IS au premier semestre 2009.

Les recettes d'IRPP seraient quasi stables, après la hausse sensible du second semestre 2008. Enfin, les recettes de CSG sur les revenus de patrimoine et de placement se replieraient : elles subiraient le contrecoup de la mesure de la loi de financement de la Sécurité sociale de 2008 instaurant le prélèvement à la source de cet impôt sur les dividendes⁽⁴⁾.

En revanche, les recettes des autres impôts sur le revenu et le patrimoine se redresseraient au premier semestre 2009 (+1,4 % après -4,2 % au second semestre 2008), du fait de l'accélération des recettes de taxe d'habitation découlant de la hausse des taux d'imposition attendue en 2009.

Par ailleurs, les recettes d'impôts en capital accuseraient une baisse moins importante qu'au second

(4) Cette mesure a permis en 2008 d'avancer d'un an le versement de cet impôt, jusqu'alors acquitté avec les émissions d'impôt sur le revenu. Le montant en a donc été transitoirement doublé sur l'année. Le retour à la normale des versements se traduirait en 2009 par une forte baisse de cet impôt.

Impôts perçus par les administrations publiques (APU) ⁽¹⁾

	Moyennes semestrielles (évolutions en %)					Niveaux en milliards d'euros			Moyennes annuelles (variation en %)		
	2007		2008		2009	2006	2007	2008	2006	2007	2008
	S1	S2	S1	S2	S1						
Impôts sur la production et les importations (55,8 %)	2,2	1,7	1,6	0,4	0,1	275,3	284,7	292,1	3,7	3,4	2,6
TVA totale grevant les produits (26,0 %)	1,5	3,0	2,6	0,5	-1,1	128,1	132,6	138,4	4,1	3,5	4,4
Impôts spécifiques sur les produits (14,0 %)	-0,1	0,3	0,6	0,0	1,1	71,8	71,5	72,0	5,1	-0,3	0,7
Impôts sur les salaires et la main-d'oeuvre (4,4 %)	6,7	3,7	4,7	-0,3	1,3	20,6	22,5	23,9	0,8	9,2	6,5
Autres impôts liés à la production (11,3 %)	4,6	-0,6	-0,9	1,1	1,0	54,8	57,9	57,5	3,0	5,7	-0,7
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (42,5 %)	2,1	-1,6	3,4	1,4	-4,3	211,6	216,8	223,9	8,7	2,5	3,3
Impôts sur le revenu versés par les sociétés (10,7 %)	-11,2	1,9	5,8	-11,2	-23,5	51,6	54,5	54,9	28,6	5,5	0,8
Impôts sur le revenu versés par les ménages (27,6 %) ⁽²⁾	7,3	-3,1	1,8	7,1	1,6	140,2	140,8	146,1	2,4	0,4	3,8
Autres impôts sur le revenu et le patrimoine (3,7 %)	7,2	-1,3	6,2	-4,2	1,4	17,5	18,8	19,5	9,7	7,5	3,3
Impôts en capital (1,7 %)	6,2	-0,7	-7,8	-16,5	-3,4	8,3	8,9	7,5	-7,3	6,9	-15,7
Total des impôts perçus par les APU	2,2	0,2	2,2	0,6	-3,6	495,2	510,4	523,5	5,6	3,1	2,6

Prévisions

Les impôts sont classés et évalués ici selon les conventions de la Comptabilité nationale.

(1) Centrales, locales et de sécurité sociale

(2) Recouvrant notamment l'impôt sur le revenu proprement dit (IRPP) et la CSG

N. B. : i) les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2007.

ii) certaines données comme la TVA totale grevant les produits et les impôts spécifiques sur les produits sont corrigées des jours ouvrables, ce qui a un effet sur les données annuelles.

Source : Insee

semestre 2008 (-3,4 % après -16,5 %) entamant ainsi un retour à la normale après les effets de la loi Tepas sur l'année 2008.

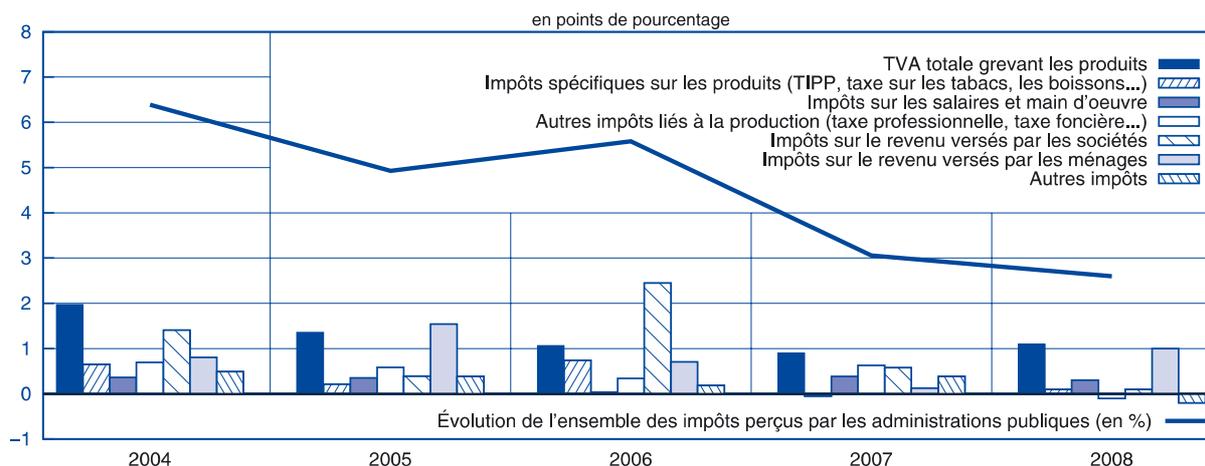
Les recettes d'impôts sur la production ralentiraient également

Les recettes d'impôts sur la production et les importations ralentiraient, ce qui freinerait également les rentrées fiscales : elles n'augmenteraient que de 0,1 % au premier semestre 2009 après +0,4 % au second semestre 2008. D'un côté, les recettes de TVA totale grevant les produits diminueraient nettement (-1,1 % après +0,5 %) : le reflux des prix de l'énergie ferait baisser les recettes de TVA sur les

produits énergétiques⁽⁵⁾. De l'autre, les recettes d'impôts spécifiques sur les produits repartiraient à la hausse (+1,1 % après 0,0 %). De même, les recettes d'impôts sur les salaires et la main-d'œuvre se redresseraient (+1,3 % après -0,3 %), grâce notamment à la bonne tenue des contributions au versement transport. Enfin, les autres impôts liés à la production augmenteraient de 1,0 % : la croissance des rentrées de taxe professionnelle reviendrait à la normale et la taxe foncière progresserait du fait de l'augmentation de la pression fiscale locale. ■

(5) La mensualisation du remboursement de la TVA, annoncée dans le cadre du plan de relance de l'économie, serait neutre sur les recettes de l'État en comptabilité nationale, car celles-ci sont enregistrées en droits constatés.

Contributions des principaux impôts



Source : Insee

Prix à la consommation

Depuis mi-2008, l'inflation « sous-jacente » a légèrement progressé, passant de 2,0 % en juin à 2,1 % en octobre, sous l'effet de l'accélération passée des coûts de production. Le repli de l'inflation des produits alimentaires transformés la ferait baisser légèrement, à 1,8 % en juin 2009.

L'inflation totale s'est repliée à 2,7 % en octobre. Elle poursuivrait sa décline jusqu'à 1,5 % en décembre 2008 puis 0,3 % en juin 2009, du fait de la baisse des prix de l'énergie sur un an.

Toutefois, en moyenne annuelle, l'inflation s'élèverait à 2,9 % en 2008, avec notamment une forte contribution des prix de l'alimentation et de l'énergie.

L'inflation « sous-jacente » diminuerait à 1,8 % en juin 2009

L'inflation « sous-jacente »⁽¹⁾ a très légèrement augmenté depuis juin, passant de 2,0 % à 2,1 % en octobre (cf. tableau). Notamment, l'accélération passée des coûts de production a entraîné un renchérissement des produits manufacturés. D'ici la fin 2008, le glissement annuel des prix « sous-jacent » repasserait en dessous de +2,0 % puis baisserait à +1,8 % en juin 2009 (cf. graphique 1). En effet, les prix des produits alimentaires transformés augmenteraient beaucoup moins qu'au premier

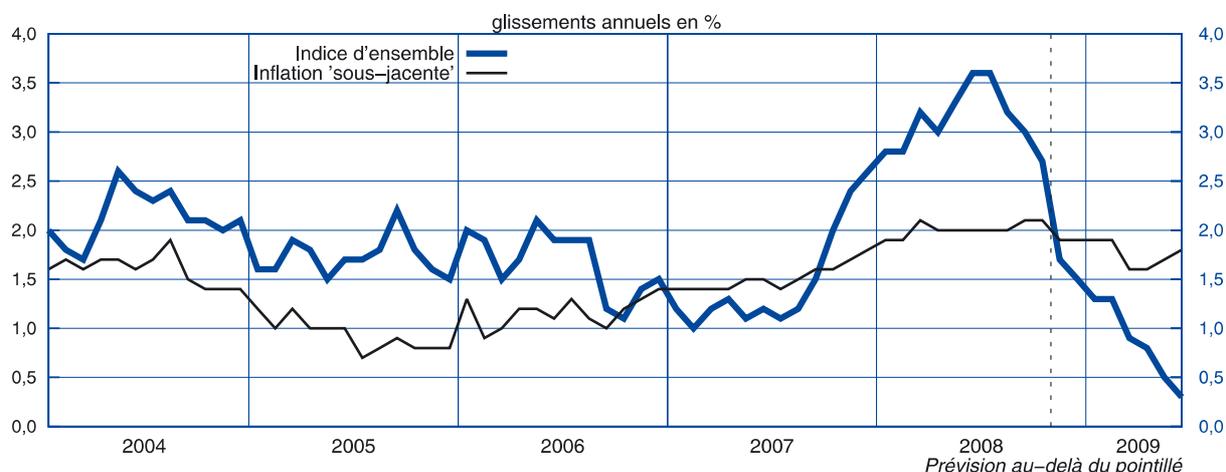
semestre 2008 (cf. *infra*). De plus, la chute des cours du Brent viendrait freiner les prix à la production dans le secteur marchand non agricole (cf. graphique 2). La poursuite du processus de remise en cause de la loi Galland, dont la loi de modernisation de l'économie est l'étape la plus récente, continuerait de modérer les prix de la grande distribution (cf. dossier "Loi Galland et prix à la consommation", Note de conjoncture de juin 2008, pp. 21 à 30). Enfin, le fléchissement de la demande pèserait encore sur les prix au premier semestre 2009.

Repli des prix de l'énergie et fléchissement de la demande feraient baisser l'inflation des produits manufacturés

Depuis juin 2008, l'inflation des produits manufacturés a augmenté, passant de 0,2 % à 0,4 % en octobre. En effet, l'envolée des cours du Brent et des matières premières industrielles au premier semestre 2008 a poussé à la hausse l'inflation des autres produits manufacturés, et notamment l'automobile.

(1) C'est-à-dire l'inflation hors tarifs publics et produits à prix volatils corrigée des mesures fiscales. L'indice « sous-jacent » incorpore notamment 32 % des produits alimentaires.

1- Prix à la consommation en France



Source : Insee

D'ici juin 2009, le glissement annuel des prix des produits manufacturés reviendrait à +0,2 %. La baisse de l'inflation des *autres produits manufacturés* ferait plus que compenser la légère hausse pour les *produits de santé*.

Dans le secteur des *autres produits manufacturés*, la chute des cours du pétrole depuis cet été viendrait freiner les prix de production et, partant, les prix à la consommation à l'horizon de la mi-2009. La demande continuerait de fléchir, contribuant également à modérer les hausses de prix. En outre, les hausses inhabituelles des prix des automobiles neuves en fin d'année 2007 ne devraient pas se reproduire en 2008⁽²⁾.

À l'inverse, le glissement annuel des prix de *produits de santé* augmenterait malgré la baisse attendue des prix des médicaments génériques⁽³⁾. En effet, la mise en accès libre de plus de 200 médicaments dans les officines avait induit une baisse sensible de leur prix en juin 2008 ; elle n'affecterait donc plus le glissement à partir de juin 2009.

(2) Les concessionnaires automobiles avaient augmenté les prix des grosses berlines par anticipation de la mise en œuvre du malus début 2008.

(3) Le comité économique des produits de santé (CEPS), chargé de la régulation des prix des médicaments remboursables, a décidé de ramener les prix des génériques à 45 % de celui des molécules originales (« princeps »), contre 50 % actuellement.

L'inflation des services serait quasiment stable

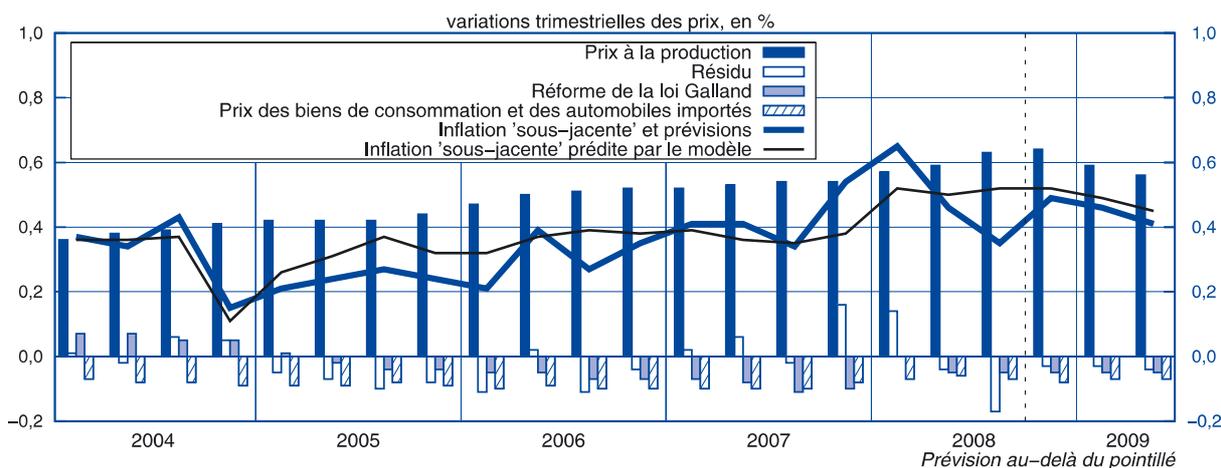
Entre juin et octobre, l'inflation des services s'est stabilisée à 2,4 %. Le relèvement des prix du chauffage urbain⁽⁴⁾ a notamment contrebalancé la diminution de l'inflation des *services de santé*.

D'ici mi-2009, l'inflation des services resterait quasiment stable, s'établissant à 2,5 % en juin. Les facteurs haussiers et baissiers se compenseraient. D'une part, les honoraires des médecins généralistes devraient augmenter de 22 à 23 euros début 2009⁽⁵⁾ ; et la hausse des prix des services les plus intensifs en main-d'œuvre devrait légèrement s'accroître en glissement annuel, du fait de l'accélération des coûts salariaux unitaires début 2008. D'autre part, les hausses des prix des billets d'avion seraient moins importantes en 2009 que cette année, les compagnies aériennes ayant répercuté sur leurs clients l'envolée des prix du pétrole au printemps 2008.

(4) Les entreprises ont relevé leurs tarifs de plus de 70 % avec le passage à la tarification d'hiver.

(5) Selon la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) les médecins n'ont pas rempli les objectifs de dépenses de santé en 2007. En conséquence, elle n'a pas donné son accord pour une hausse au premier juin 2008. En revanche il n'y a pas eu de dérapage des dépenses de l'assurance maladie depuis le début de l'année selon la ministre de la Santé. Les conditions sont donc réunies pour porter la consultation à 23 euros. Néanmoins, cette revalorisation devra être confirmée lors d'une négociation avec la Cnam pour une application début 2009.

2- Contributions à l'inflation «sous-jacente»



Note de lecture : la courbe représente l'inflation « sous-jacente » trimestrielle, qui dépend de la croissance trimestrielle des prix à la production dans le secteur marchand, et des prix des biens de consommation et des automobiles importés. Une variable supplémentaire est introduite (« réformes de la loi Galland ») pour prendre en considération les effets baissiers sur les prix qu'induisent les réformes successives de la loi Galland entamées fin 2004. La relation qui est présentée ici fait partie d'un modèle plus large (boucle prix-salaire) qui tient compte également du rôle des anticipations d'inflation lors des négociations salariales. Les histogrammes représentent les contributions économétriques des variables à l'inflation « sous-jacente ». Par exemple, au troisième trimestre de 2007, l'inflation « sous-jacente » s'est établie à 0,35 % ; les prix à la production expliquent 0,55 point, la variable « Réformes de la loi Galland » et les prix des biens de consommation et des automobiles importés contribuent négativement (-0,1 point chacun). La contribution du résidu est alors nulle pour ce trimestre.

Source : Insee

L'inflation énergétique se replierait nettement dans le sillage des cours du pétrole

L'effondrement des cours du Brent a fait chuter l'inflation énergétique à 9,1 % en octobre 2008 après 18,8 % en juin, malgré la forte hausse des marges de raffinage (+90 % en septembre).

Les prix énergétiques continueraient de chuter, à -1,9 % en décembre 2008 puis à -12,5 % en juin 2009 en glissement annuel (cf. graphique 3). Le baril de Brent a en effet été supposé valoir 50 dollars au premier semestre 2009 (cf. fiche Pétrole et matières premières), alors qu'il valait 133 dollars en juin 2008.

La diminution des prix agricoles réduirait l'inflation des produits alimentaires

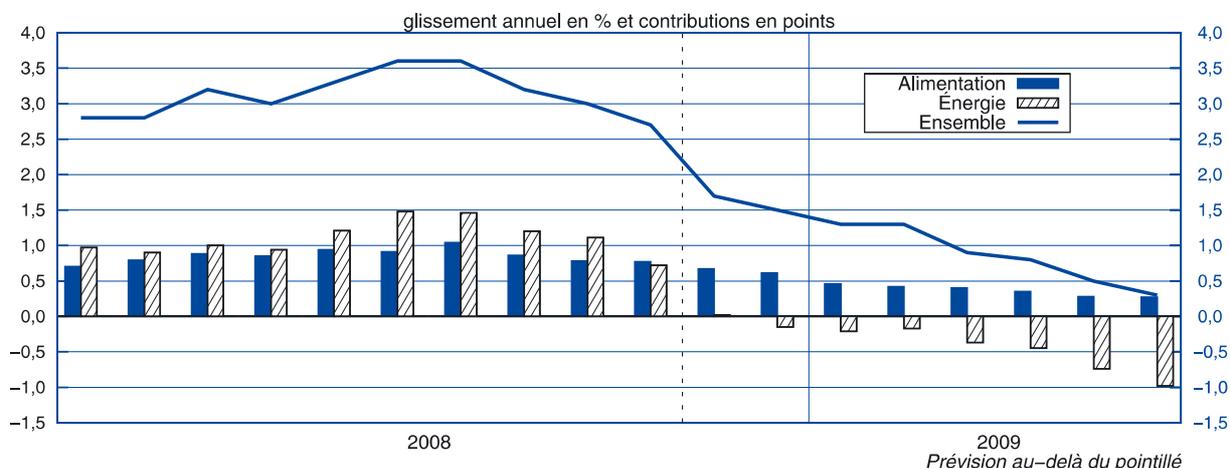
De juin à octobre, l'inflation alimentaire a diminué de 5,5 % à 4,7 %, principalement parce que l'envolée passée des cours des matières premières alimentaires a cessé de faire sentir ses effets. La baisse inhabituelle des prix des produits frais en août a également participé au repli de l'inflation.

Cette baisse tient notamment à une contraction de la demande de fruits et légumes alors que les stocks étaient déjà élevés.

D'ici juin 2009, l'inflation alimentaire se réduirait à 1,7 % sur douze mois. Les prix des produits alimentaires hors produits frais augmenteraient moins, en raison de la baisse des prix agricoles survenue depuis ce printemps. En outre, la pleine répercussion de la hausse des cours des matières premières alimentaires ayant eu lieu au premier semestre 2008, son impact sur le glissement annuel des prix disparaîtrait progressivement. Enfin, la hausse des prix dans la grande distribution continuerait d'être modérée par la montée en charge de la loi de modernisation de l'économie.

En moyenne annuelle, l'inflation totale augmenterait sensiblement en 2008 (+2,9 % après +1,5 % en 2007), du fait essentiellement de l'impact qu'aura eu au premier semestre la flambée des cours des matières premières sur les prix de l'alimentation et de l'énergie. ■

3 - L'inflation en France : contributions des postes les plus volatils



Source : Insee

Les prix à la consommation

évolutions en % et contributions en points

Regroupements IPC* (pondérations 2008)	décembre 2007		juin 2008		octobre 2008		décembre 2008		juin 2009		Moyennes annuelles		
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2006	2007	2008
Alimentation (16,4 %)	3,1	0,5	5,5	0,9	4,7	0,8	3,7	0,6	1,7	0,3	1,6	1,4	5,0
Tabac (1,8 %)	6,2	0,1	6,2	0,1	0,6	0,0	0,6	0,0	0,6	0,0	0,3	2,6	3,9
Produits manufacturés (31,6 %)	0,4	0,1	0,2	0,1	0,4	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1	-0,3	0,0	0,3
Énergie (7,9 %)	10,6	0,8	18,8	1,5	9,1	0,7	-1,9	-0,2	-12,5	-1,0	6,5	1,7	11,4
<i>dont : produits pétroliers (5,0 %)</i>	17,1	0,8	28,0	1,3	10,7	0,5	-6,8	-0,3	-20,5	-1,0	6,8	1,5	15,8
Services (42,3 %)	2,4	1,0	2,4	1,0	2,4	1,0	2,3	1,0	2,5	1,0	2,5	2,6	2,4
<i>dont : loyers-eau (7,4 %)</i>	3,4	0,3	2,3	0,2	2,6	0,2	2,6	0,2	2,7	0,2	3,6	3,5	2,5
<i>services de santé (5,1 %)</i>	1,8	0,1	1,9	0,1	1,0	0,1	0,9	0,0	1,6	0,1	2,5	2,4	1,5
<i>transports-communications (5,3 %)</i>	0,3	0,0	2,0	0,1	1,8	0,1	1,0	0,1	0,8	0,0	-1,9	0,6	1,5
<i>autres services (24,5 %)</i>	2,7	0,7	2,7	0,7	2,8	0,7	2,8	0,7	3,0	0,7	2,9	2,7	2,7
Ensemble (100 %)	2,6	2,6	3,6	3,6	2,7	2,7	1,5	1,5	0,3	0,3	1,6	1,5	2,9
Ensemble hors énergie (92,2 %)	1,9	1,7	2,3	2,1	2,1	1,9	1,7	1,6	1,5	1,3	1,3	1,5	2,1
Ensemble hors tabac (98,2 %)	2,5	2,5	3,5	3,5	2,7	2,7	1,5	1,5	0,3	0,2	1,7	1,5	2,8
Inflation «sous-jacente» (61,4 %)**	1,8	1,1	2,0	1,2	2,1	1,3	1,9	1,1	1,8	1,1	1,1	1,5	2,0
Ensemble IPCH*	2,8	2,8	4,0	4,0	3,0	3,0	1,7	1,7	0,2	0,2	1,9	1,6	3,2

Prévisions

ga : glissement annuel

cga : contribution au glissement annuel de l'indice d'ensemble

* Indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé (IPCH)

** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales

Source : Insee

Emploi

L'emploi a continué de croître au premier trimestre 2008 après avoir été dynamique en 2007. Il a ensuite reculé au deuxième trimestre, en lien avec la contraction de l'activité. Ce retournement a eu lieu dans l'ensemble des secteurs marchands et il a été particulièrement marqué dans le secteur de l'intérim.

Les pertes d'emplois se poursuivraient au second semestre 2008 et s'accroîtraient au premier semestre 2009, dans le sillage de la contraction de l'activité. L'emploi salarié marchand non agricole perdrait 147 000 postes au second semestre 2008 puis 214 000 postes au premier semestre 2009. En revanche, dans les secteurs non marchands, l'emploi continuerait de croître : l'emploi aidé cesserait de se replier et l'emploi non-aidé resterait dynamique.

L'emploi total se replierait par conséquent de quelque 97 000 postes au second semestre 2008 puis de 169 000 postes au premier semestre 2009.

Les secteurs marchands subissent un net retournement en 2008

Aux 291 000 emplois salariés créés dans les secteurs marchands en 2007, avaient succédé 50 000 créations au premier trimestre 2008 (cf. tableau 1). Au deuxième trimestre, cette tendance haussière s'est brutalement retournée sous le coup d'une très forte contraction de l'intérim (cf.

éclairage), en lien avec la baisse de l'activité. Ce reflux de l'emploi continuerait au second semestre 2008 et en 2009, toujours en raison du repli de l'activité (cf. graphique 1). Il affecterait tous les secteurs marchands. Au total, ces secteurs perdraient 214 000 emplois au premier semestre 2009, après 127 000 pertes en 2008.

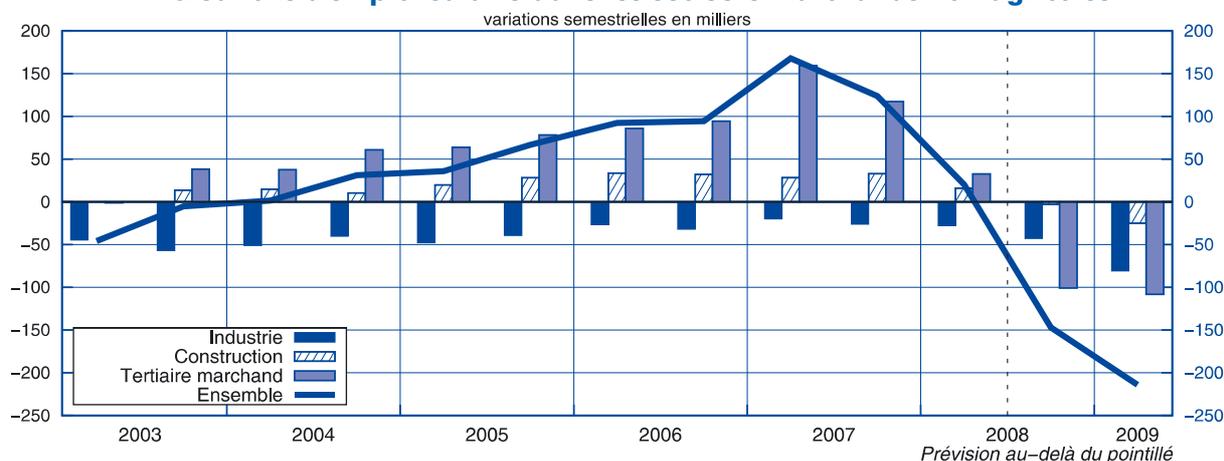
Dans l'industrie, la baisse du nombre de salariés s'accroît

En 2007, l'industrie avait continué à perdre des emplois, mais moins vite que les années précédentes grâce à la bonne tenue de l'activité. L'accalmie aura été de courte durée : le repli de l'emploi industriel s'amplifierait à nouveau en 2008, avec 71 000 pertes d'emplois, les effets de la dégradation conjoncturelle se faisant particulièrement sentir dans l'industrie. Les chefs d'entreprise de ces secteurs sont très pessimistes sur l'évolution de leurs effectifs dans les prochains mois (cf. graphique 2). Au premier semestre 2009, l'industrie perdrait 81 000 emplois.

La construction perdrait des emplois dès le début de 2009

La construction a créé beaucoup d'emplois en 2006 et 2007. Toutefois, comme les autres, ce secteur n'échapperait pas au retournement. En témoignent l'opinion des entrepreneurs de la cons-

1 - Créations d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles



Source : Insee

truction sur l'évolution prévue de leurs effectifs (cf. graphique 2) : elle s'est nettement dégradée depuis le point haut de 2007, pour repasser à l'automne 2008 sous son niveau de long terme. Après avoir créé 61 000 emplois en 2007, ce secteur n'en créerait plus que 13 000 en 2008, et perdrait 25 000 postes au premier semestre 2009.

services marchands : celui-ci perdrait au total 68 000 emplois en 2008 (cf. l'éclairage sur l'emploi dans l'intérim).

Au premier semestre 2009, tous les secteurs seraient touchés par la baisse de l'activité et le secteur tertiaire marchand perdrait 108 000 emplois.

L'intérim tire fortement les services marchands vers le bas

Le secteur des services a été particulièrement dynamique en 2007 et au premier trimestre 2008 : 324 000 emplois ont été créés sur ces cinq trimestres. Cependant, au deuxième trimestre 2008, cette tendance s'est inversée. La forte baisse de l'emploi intérimaire (-11 % entre le 30 mars et le 30 septembre 2008) explique presque à elle seule les mauvaises performances de l'emploi dans les

Les secteurs non marchands continueraient à créer des emplois

En 2008, 42 000 emplois seraient créés dans les secteurs non marchands. Cette augmentation est plus faible qu'en 2007 car en 2008 les contrats aidés de ces secteurs, principalement le contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE) et le contrat d'avenir (CAV), compteraient 56 000 bénéficiaires de moins (cf. tableau 2). Cependant, l'emploi privé des secteurs non marchands (aidé et non aidé) et l'emploi public non aidé continueraient de croître.

Tableau 1

Évolution de l'emploi

	Créations d'emploi sur la période (en milliers) CVS				Évolution de l'emploi sur la période (en %) CVS				Niveau de fin de période (en milliers) CVS			
	2007	2008 S1	2008 S2	2009 S1	2007	2008 S1	2008 S2	2009 S1	2007	2008 S1	2008 S2	2009 S1
Salariés du secteur concurrentiel (1)+(2)	333	37	-125	-191	1,9	0,2	-0,7	-1,1	18097	18134	18009	17818
Secteurs principalement marchands non agricoles (1) dont :	291	20	-147	-214	1,9	0,1	-0,9	-1,3	16019	16040	15893	15679
Industrie :	-46	-28	-43	-81	-1,2	-0,8	-1,2	-2,2	3675	3647	3604	3523
dont :												
Industrie manufacturière	-37	-26	-34	-63	-1,3	-0,9	-1,2	-2,2	2895	2870	2835	2772
Construction	61	16	-3	-25	4,3	1,1	-0,2	-1,7	1479	1494	1491	1466
Tertiaire essentiellement marchand	277	33	-101	-108	2,6	0,3	-0,9	-1,0	10866	10899	10798	10690
Secteurs principalement non marchands (2) (établissements privés seulement)	42	17	22	23	2,0	0,8	1,0	1,1	2078	2094	2116	2139

	Créations d'emploi sur la période (en milliers) CVS				Évolution de l'emploi sur la période (en %)			
	2007	2008 S1	2008 S2	2009 S1	2007	2008 S1	2008 S2	2009 S1
Secteurs principalement marchands non agricoles	291	20	-147	-214	1,9	0,1	-0,9	-1,3
Salariés agricoles	0	0	0	0	-0,1	0,0	0,0	0,0
Tertiaire principalement non marchand (y compris établissements privés)	52	-1	43	37	0,7	0,0	0,6	0,5
Non-salariés	16	8	8	8	0,7	0,3	0,3	0,3
EMPLOI TOTAL	358	26	-97	-169	1,4	0,1	-0,4	-0,7

Prévisions

(1) Secteurs EB à EP

(2) Secteurs EQ et ER

Note de lecture : 191 000 emplois seraient détruits dans le secteur concurrentiel au premier semestre 2009. Cela correspond à une baisse de 1,1 %. Ce secteur comprendrait, au 30 juin 2009, 17 818 000 salariés.

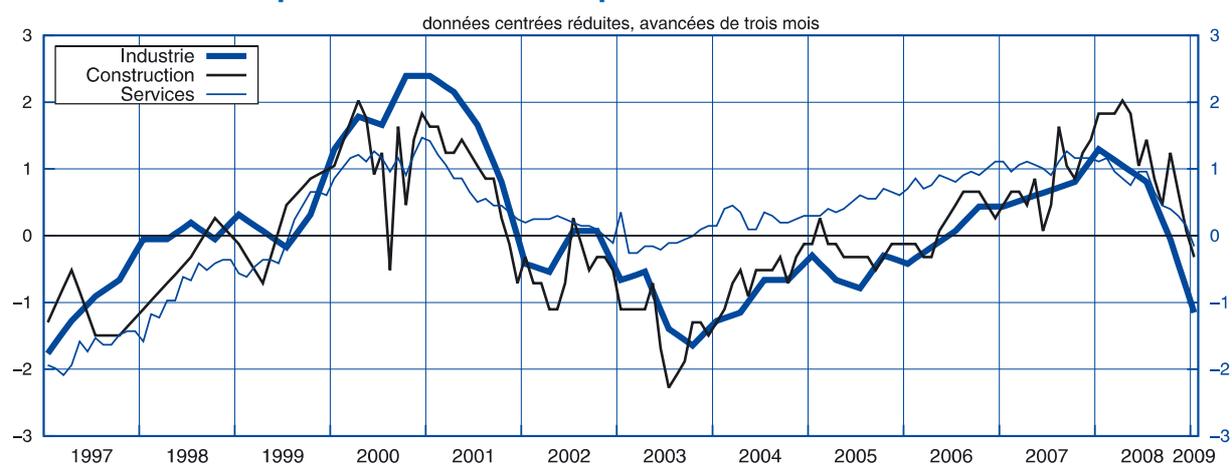
Source : Insee

Au premier semestre 2009, 37 000 emplois seraient encore créés dans les secteurs non marchands (cf. tableau 1). En effet, l'emploi privé dans les secteurs non marchands progresserait toujours au premier semestre 2009 (+23 000 postes). De plus, le grand nombre d'entrées prévues en contrats

aidés permettrait de stopper la baisse du nombre de bénéficiaires observée en 2008, et même d'en accroître très légèrement le nombre.

L'emploi total se replierait ainsi de quelque 97 000 postes au second semestre 2008 puis de 169 000 postes au premier semestre. ■

2 - Soldes d'opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution des effectifs salariés



Source : Insee, enquêtes de conjoncture

Tableau 2

Variation du nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans le secteur non marchand

En milliers

	2005	2006	2007	2008	2009 S1
Contrats Emploi Solidarité	-89	-21	-	-	-
Contrats Emploi Consolidé	-35	-36	-19	-1	0
Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi	121	45	-17	-37	13
Contrats d'Avenir	15	60	13	-11	-13
Contrats Emploi-jeunes	-35	-25	-19	-8	-1
CIVIS	-1	-	-	-	-
RMA non marchand	-1	0	-	-	-
Total	-25	23	-42	-56	-1

■ Prévisions

Source : Dares, calculs Insee

Éclairage - Le retournement de l'intérim depuis le printemps 2008 laisse présager une poursuite de la baisse de l'emploi

L'intérim est une forme d'emploi particulière, étroitement réglementée. Son usage est réservé à des cas précis, tels que le remplacement d'un salarié absent ou la réponse à une hausse temporaire de l'activité de l'entreprise. Les missions sont donc souvent de très courte durée : 25 % durent un jour, seulement 18 % durent plus de deux semaines. Une part importante des salariés concernés, 80 %, sont des ouvriers et leurs missions sont principalement effectuées dans l'industrie et la construction (cf. Domens, 2008). À l'inverse, dans le tertiaire, le taux de recours à l'intérim est beaucoup plus faible.

La source statistique permettant de mesurer les évolutions de l'intérim est issue des déclarations mensuelles des agences d'intérim auprès de l'Unédic. La Dares traite ces fichiers et fournit à l'Insee une estimation du nombre de missions effectuées lors des cinq derniers jours ouvrés de chaque mois. Cette statistique permet de calculer l'évolution de l'emploi dans l'intérim, ensuite intégrée aux estimations trimestrielles d'emploi. La particularité du contrat d'intérim est qu'il est signé entre l'établissement de travail temporaire (ETT) et le salarié. Ce n'est que dans un deuxième temps qu'un contrat est conclu entre l'ETT et l'établissement utilisateur. De fait, le salarié intérimaire est compté dans les estimations d'emploi tertiaire, plus précisément dans le secteur des « services opérationnels » (N3), même si la mission est en général effectuée dans un autre secteur.

Une évaluation différente des évolutions sectorielles de l'emploi peut donc être apportée en ventilant l'intérim par secteur utilisateur. L'approche est alors tournée vers l'appareil productif. C'est cette approche que propose le présent éclairage.

Ventilation des effectifs dans les secteurs utilisateurs : une relecture du passé récent

Dans l'industrie, la bonne tenue de l'activité entre 2005 et mi-2008 n'a pas empêché les pertes d'emplois, même si elles ont ralenti pendant ces années. Ces pertes ont toutefois été en partie compensées par la hausse du nombre d'intérimaires dans les secteurs industriels sur cette période (cf. tableau). Dans la construction, si l'augmentation de l'intérim a précédé les fortes créations d'emplois du secteur, sa prise en compte ne change pas la lecture des évolutions dans ce secteur. Dans le tertiaire, les secteurs qui ont le plus embauché sont le commerce, le transport et les services aux entreprises, mais dans une plus faible mesure que l'industrie et la construction.

Le retournement de l'intérim au deuxième trimestre 2008, suivi par un nouveau repli au troisième trimestre, a principalement touché les secteurs fortement utilisateurs. Les pertes d'emplois dans l'industrie hors intérim ne se sont guère accentuées, mais la baisse du nombre d'intérimaires travaillant dans les secteurs industriels a été sensible. Ainsi, tandis que l'industrie hors intérim perd 16 000 emplois au deuxième trimestre 2008, le nombre d'intérimaires en mission dans l'industrie diminue de 29 400. Dans la construction aussi, l'ajustement des effectifs s'est opéré dès le deuxième trimestre : les pertes d'emplois intérimaires y ont dépassé les créations d'emploi hors intérim. Ce repli se prolonge au troisième trimestre 2008. Dans le tertiaire, le recul du nombre d'intérimaires est marquant, bien qu'en plus faible proportion. Il touche essentiellement le transport et le commerce, qui utilisent une part importante de l'intérim. Ainsi, l'intérim a bien servi de premier paramètre d'ajustement de l'emploi lors de ce retournement conjoncturel.

L'intérim comme variable avancée de l'emploi

Le contrat d'intérim étant flexible, les variations du nombre d'intérimaires précèdent souvent celles de l'emploi global. En effet, comme ce sont des contrats courts, il suffit aux employeurs de ne pas les renouveler pour adapter leurs effectifs. L'intérim s'ajuste donc rapidement aux évolutions de la conjoncture, ce que montre le graphique : lors du précédent ralentissement du début des années 2000, l'emploi hors intérim avait continué de croître, alors que l'emploi intérimaire s'était replié en même temps que la production. Cette caractéristique de l'intérim comme indicateur avancé de l'emploi a déjà été mise en lumière (cf. Passeron et Perez-Duarte, 2003, et Unédic, 2000).

Cependant, la volatilité naturelle du nombre d'intérimaires, à laquelle s'ajoute la difficulté de la correction des effets de jours ouvrables, empêche une interprétation fine en temps réel de ses évolutions. Aussi, un recul de quelques trimestres est nécessaire pour considérer que la baisse de l'emploi intérimaire est réelle et marque un retournement de l'emploi marchand.

Depuis le mois de février justement, toutes les variations mensuelles, sauf en mai, sont négatives. En outre, depuis avril 2008, la croissance annuelle de l'intérim est devenu négative en glissement annuel, pour la première fois depuis 2003 (hors quelques passages ponctuels). La baisse récente de l'intérim ne peut donc pas être considérée comme un accident de parcours et laisse présager que la baisse de l'emploi se poursuivra. ■

Bibliographie

Domens J. (2008), " L'intérim en 2007 : en forte croissance ", Première Synthèse, n°2008-36.1.

Passeron V. et Perez-Duarte S. (2003), " L'intérim, variable avancée de l'emploi ", encadré 5 du dossier " La reprise se fera-t-elle sans emploi ? ", note de conjoncture de l'Insee de décembre 2003.

Unédic (2000), " L'évolution de l'emploi intérimaire : un indicateur avancé de l'emploi ", Statis, n° 157.

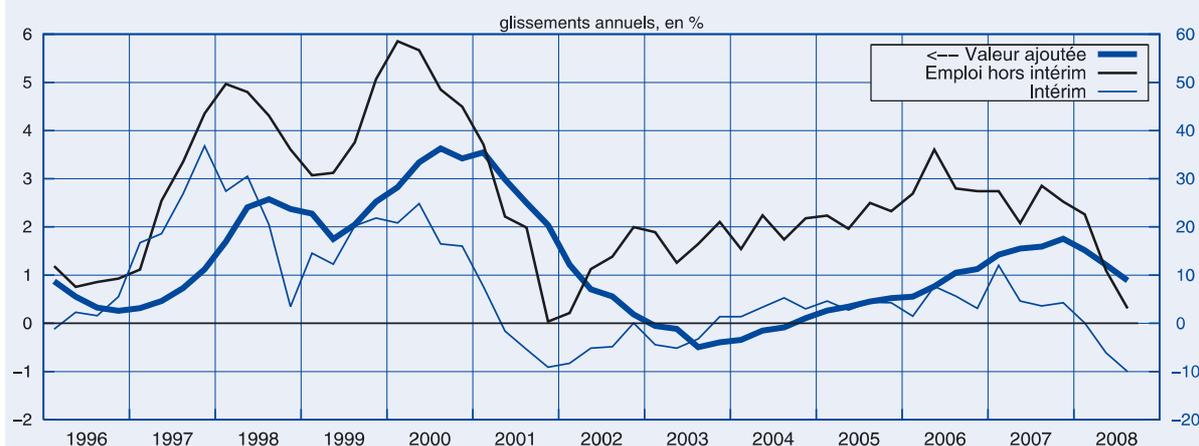
Créations d'emplois par secteurs sur la période

	2005		2006		2007	
	hors intérim	Intérim	hors intérim	Intérim	hors intérim	Intérim
industrie	-87,3	-3,6	-58,7	8,6	-46,2	12,2
construction	47,9	8,3	65,5	3,4	61,0	1,8
commerce	12,5	4,3	17,4	2,9	47,8	2,5
transport	-0,8	6,5	6,9	4,7	29,0	2,3
activités financières	5,2	0,9	8,1	0,0	21,6	0,6
services marchands	100,0	7,8	128,8	0,3	151,3	5,6
total	77,6	24,2	168,0	19,8	264,5	25,0

	T1 2008		T2 2008		T3 2008	
	hors intérim	Intérim	hors intérim	Intérim	hors intérim	Intérim
industrie	-12,1	5,7	-16,0	-29,4	-14,2	-20,2
construction	12,1	3,0	3,6	-8,7	5,6	-2,3
commerce	3,4	-1,8	6,2	-3,5	-1,5	0,1
transport	2,8	0,6	4,6	-4,7	1,6	-0,8
activités financières	0,9	0,0	0,4	-0,1	2,0	-0,3
services marchands	28,6	4,8	22,2	-2,4	23,6	-1,8
total	35,7	12,3	21,0	-48,8	17,1	-25,3

Source : Insee, estimations d'emploi, Dares, exploitation des fichiers Unedic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Emploi marchand (hors intérim et intérim) et valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles



Source : Insee

Chômage

Entre début 2006 et début 2008, le taux de chômage a fortement baissé grâce à de très nombreuses créations d'emploi : en France métropolitaine, il s'établissait à 7,2 % en moyenne au premier trimestre 2008 contre 9,1 % deux ans auparavant (7,6 % et 9,5 % respectivement y compris Dom). Mais le retournement de la conjoncture a par la suite pesé sur le marché du travail, et le taux de chômage en France métropolitaine a atteint 7,3 % en moyenne au troisième trimestre 2008.

Fin 2008 et au premier semestre 2009, le taux de chômage augmenterait du fait de la baisse prévue de l'emploi. Il atteindrait ainsi 8,0 % en moyenne au deuxième trimestre 2009 en France métropolitaine (8,4 % y c. Dom).

La baisse du taux de chômage s'est enrayée au printemps 2008

Au premier trimestre 2008, le chômage en France métropolitaine, évalué en moyenne sur le trimestre, a de nouveau baissé (-82 000) après son recul important de 2007 (-229 000 chômeurs ; cf. tableau). Le taux de chômage au sens du BIT s'est alors établi à 7,2 % des actifs résidant en France métropolitaine, en baisse de deux points sur deux ans (9,1 % début 2006). Puis le retournement de la conjoncture s'est fait sentir sur le taux de chô-

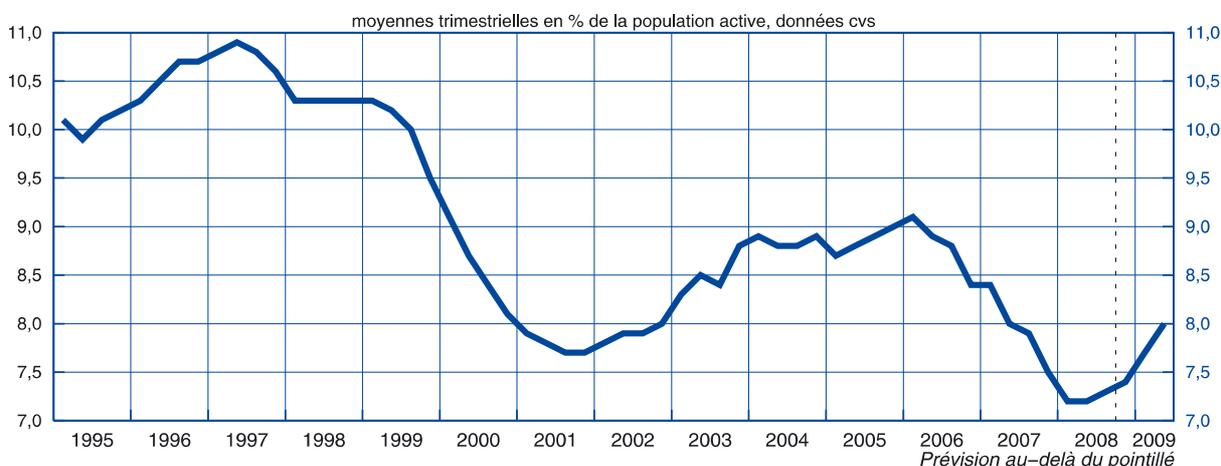
mage : celui-ci s'est stabilisé au deuxième trimestre 2008 et a légèrement augmenté au troisième, à 7,3 % de la population active (cf. graphique).

Les jeunes plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles

Le retournement conjoncturel a principalement atteint les jeunes : alors que, entre les premier et troisième trimestres 2008, le taux de chômage des adultes de 25 à 49 ans a légèrement diminué (-0,2 point, soit 6,4 % au troisième trimestre) et que celui des plus âgés n'a augmenté que de 0,3 point (soit 5,1 % des 50 ans ou plus au troisième trimestre), celui des 15 à 24 ans a beaucoup augmenté (+1,5 point).

En effet, les jeunes sont plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles du marché du travail. Ainsi, de même que la baisse du chômage était plus marquée pour les jeunes en 2006 et en 2007, le retournement de la conjoncture au deuxième trimestre 2008 les a particulièrement touchés : leur taux de chômage est passé de 17,4 % en moyenne au premier trimestre 2008 à 18,9 % au troisième trimestre 2008. Il reste que la part des inactifs au sein de la population des 15 à 24 ans est forte, du fait du grand nombre de jeunes encore en études. Aussi, la part des chômeurs dans

Taux de chômage au sens du BIT



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus
Source : Insee, enquête Emploi

la population des 15-24 ans (actifs et inactifs) n'est que de 6,6 % en moyenne au troisième trimestre 2008.

Le chômage augmenterait fin 2008 et début 2009

Au second semestre 2008 et au premier semestre 2009, le chômage devrait augmenter pour la première fois depuis 2005, en ligne avec les nombreuses pertes d'emplois de l'économie française (cf. fiche « *Emploi* »). La population active serait en effet quasi stable.

La contribution de la démographie et du taux d'activité à la population active, dont ils sont la composante « tendancielle », continuerait certes d'augmenter, mais moins que par le passé : +53 000 personnes en 2008 et +20 000 au premier semestre 2009, après +92 000 en 2007 et +150 000 en 2006. En effet, la hausse du nombre de personnes en âge de travailler recouvre une hausse équivalente de la tranche d'âge des seniors (55-64 ans), dont le taux d'activité reste inférieur à celui des jeunes⁽¹⁾.

En outre, et pour la première fois depuis 2004, les effets de flexion⁽²⁾ seraient négatifs à partir du milieu de l'année 2008 : la conjoncture dégradée découragerait plus de 30 000 personnes d'entrer sur le marché du travail au premier semestre 2009 (après 19 000 au semestre précédent). Ces effets de flexion viendraient compenser les effets démographiques, et la population active serait quasiment stable sur l'horizon de prévision.

Sous ces hypothèses de stabilité de la population active et de nombreuses pertes d'emplois, le taux de chômage augmenterait fin 2008 et début 2009. Au deuxième trimestre 2009, il atteindrait 8,0 % de la population active en moyenne. ■

(1) Cf. dossier « *Emploi, chômage, activité : du constat à la prévision* », Note de conjoncture de mars 2008.

(2) Lorsque la conjoncture est mal orientée, une partie de la population peut renoncer à entrer sur le marché du travail, ou préfère en sortir (les jeunes peuvent décider de continuer leurs études, des chômeurs découragés peuvent cesser leurs recherches d'emploi etc.). Symétriquement, une conjoncture bien orientée incite plus de personnes à se positionner sur le marché du travail. Ce phénomène est appelé « effet de flexion ».

Évolutions de la population active, de l'emploi et du chômage (en moyenne trimestrielle)

en milliers

	2007 T1	2007 T2	2007 T3	2007 T4	2008 T1	2008 T2	2008 T3	2008 T4	2009 T1	2009 T2	2006 T4	2007 T4	2008 T4	2009 T2*	
	Variations trimestrielles										Variations annuelles				
Population des 15-64 ans	61	54	48	41	34	28	25	27	31	34	271	205	114	65	
Population des 15-59 ans	-16	-17	-19	-22	-25	-28	-30	-31	-31	-30	12	-73	-114	-62	
Population active	122	-7	34	-27	-12	31	-21	1	-6	-6	137	122	-1	-12	
dont :															
(a) Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel	28	24	21	19	16	14	12	11	10	9	150	92	53	20	
(b) Effets de flexion estimés	18	23	15	17	16	-1	-8	-11	-16	-17	42	73	-3	-33	
(c) Effets estimés des politiques publiques	-3	-3	1	0	3	0	-2	1	0	2	0	-4	1	2	
(d) Autres fluctuations de court terme (résidu)	78	-51	-4	-62	-47	18	-23	0	0	0	-55	-40	-37	0	
Emploi	94	103	77	77	69	13	-30	-48	-77	-84	299	351	4	-162	
Rappel : Emploi en fin de période	130	76	78	75	64	-38	-22	-75	-79	-89	296	358	-71	-169	
Chômage	27	-110	-43	-103	-82	18	9	49	72	78	-162	-229	-5	150	
Taux de chômage (%)	8,4	8,0	7,9	7,5	7,2	7,2	7,3	7,4	7,7	8,0	8,4	7,5	7,4	8,0	

Prévisions

Notes de lecture :

- Les évolutions d'emploi dans ce tableau diffèrent de la fiche « *Emploi* » de cette note de conjoncture, car elles sont calculées en moyenne trimestrielle, alors qu'elles sont données en fin de trimestre dans la fiche « *Emploi* ».

- La prévision est effectuée ici sur le champ de la France métropolitaine. L'écart avec le taux de chômage dans l'ensemble métropole et Dom est globalement constant, ce dernier étant environ de 0,4 point de pourcentage plus élevé que le taux sur la France métropolitaine.

- Emploi et chômage ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectivités) pour le chômage. L'impact de cette différence de champ étant très faible (la population hors ménages représente moins de 1 % de la population active), elle est négligée ici pour l'exercice de prévision du chômage.

* variation semestrielle

Champ : France métropolitaine

Source : calculs Insee

Salaires

En 2008, le salaire de base augmenterait un peu plus qu'en 2007 : +3,0 % après +2,7 %. En revanche, le salaire moyen par tête (SMPT) du secteur marchand non agricole augmenterait légèrement moins qu'en 2007 (+2,8 % après +3,0 %). Ce ralentissement serait en grande partie imputable au secteur financier, qui a versé des primes bien moins importantes qu'en 2007. Il se prolongerait sur le début de 2009, du fait notamment de la dégradation du marché du travail.

En termes réels, les salaires stagneraient en 2008 (-0,1 % pour le SMPT, contre +1,5 % en 2007), en raison de la forte progression des prix observée jusqu'à l'été 2008. A contrario, ils profiteraient ensuite du reflux de l'inflation. Ainsi, les salaires réels augmenteraient dès le quatrième trimestre, puis seraient en légère hausse sur le premier semestre 2009. A l'issue du deuxième trimestre 2009, leur acquis de croissance sur l'année serait positif.

Dans les administrations publiques, le SMPT aurait augmenté moins vite en 2008 qu'en 2007 (+2,3 % en 2008 après +2,7 % en 2007). En termes réels, il aurait baissé de 0,6 %, après une hausse de 1,1 % en 2007.

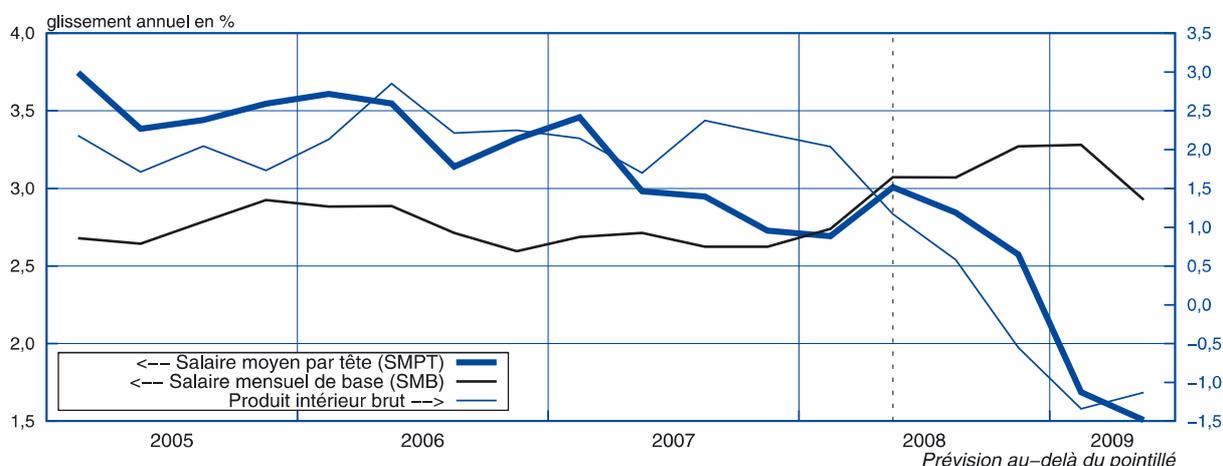
Accélération du salaire de base en 2008...

Sur l'année 2008, le salaire de base nominal augmenterait un peu plus vite qu'en 2007 (+3,0 % après +2,7 %). Son augmentation serait entraînée principalement par la forte inflation observée jusqu'à l'été 2008. En outre, la hausse des prix à la consommation entre mai 2007 et mars 2008 ayant dépassé 2,0 %, une revalorisation anticipée du SMIC a été intervenue dès le 1^{er} mai 2008 : elle a contribué à la hausse des salaires au deuxième trimestre (+1,0 % contre +0,6 % au deuxième trimestre 2007). Le SMIC a, au total, progressé de 3,2 % en 2008 (après +2,3 % en 2007). L'amélioration des conditions sur le marché du travail jusqu'à début 2008 a également favorisé la hausse des salaires nominaux.

...mais léger ralentissement du salaire moyen par tête

Au-delà du salaire de base, le salaire moyen par tête (SMPT) intègre les primes et il est sensible aux modifications de la structure de l'emploi. Il aurait légèrement ralenti en 2008 (+2,8 % contre +3,0 % en 2007) : les primes versées par les institutions financières ont été cette année bien moins substantielles que celles de 2007, exceptionnelle-

Évolution du salaire moyen par tête*, du salaire mensuel de base et du PIB



* Champ : secteur marchand non agricole
Sources : Dares, Insee

ment élevées. Ainsi, le SMPT dans le secteur financier a augmenté de 3,6 % au premier trimestre 2008, contre 8,7 % au premier trimestre 2007. En revanche, le salaire moyen par tête a été soutenu par le relèvement de 10 % à 25 % du taux de majoration des heures supplémentaires, décidé par la loi pour le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat (Tepa).

Les salaires réels stagneraient en 2008 dans le secteur marchand sous le coup de l'inflation

Le salaire de base réel a quasiment stagné aux deux premiers trimestres 2008 du fait d'une forte hausse des prix. Il augmenterait légèrement au troisième trimestre, puis plus fortement au quatrième trimestre en raison du net ralentissement des prix. Sur l'ensemble de l'année 2008, le salaire de base réel augmenterait légèrement (+0,2 % après +1,1 %). Le salaire moyen par tête (SMPT) réel ralentirait plus fortement encore (-0,1 % après +1,5 % en 2007).

Le salaire réel baisserait en 2008 dans les administrations publiques

Dans la fonction publique d'État, le salaire moyen par tête aurait augmenté de 2,3 % en 2008, soit moins qu'en 2007 (+2,7 %).

Au cours de l'année 2008, le point d'indice a augmenté de 0,5 % au 1^{er} mars et de 0,3 % au 1^{er} octobre. Par ailleurs, l'indice minimum garanti a été

rehaussé de 5 points au 1^{er} mai, puis de 2 points au 1^{er} juillet. Ainsi, sur l'ensemble de l'année, l'indice des traitements augmenterait de 0,9 %. En outre, une prime a été versée aux agents dont le traitement indiciaire a moins crû que l'inflation sur la période 2003-2007 (mise en place du dispositif général de garantie individuelle du pouvoir d'achat - Gipa).

En termes réels, les prix ayant nettement accéléré en moyenne annuelle entre 2007 et 2008, le SMPT des administrations publiques baisserait en 2008 (-0,6 %, après +1,1 % en 2007).

Les salaires réels se redresseraient sur le début 2009

Au premier semestre 2009, l'inflation serait modérée et la hausse du chômage pèserait sur les salaires. L'évolution des salaires nominaux serait par conséquent mesurée. L'acquis de croissance du SMPT du secteur marchand non agricole à la fin du premier semestre 2009 serait ainsi limité (+1,2 %).

En termes réels, les salaires progresseraient légèrement grâce au ralentissement de l'inflation. L'acquis de croissance du SMPT réel pour 2009 à l'issue du deuxième trimestre serait ainsi de +0,7 %.

Évolution du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole et dans les administrations publiques

évolution en %

Données CVS	Taux de croissance trimestriels						Moyennes annuelles		
	2008				2009		2007	2008	2009 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Salaire mensuel de base (SMB)	0,8	1,0	0,6	0,8	0,8	0,6	2,7	3,0	2,5
Salaire moyen par tête (SMPT)									
- dans le secteur marchand non agricole (SMNA)	1,2	0,5	0,4	0,5	0,3	0,3	3,0	2,8	1,2
- dans les administrations publiques (APU)	-	-	-	-	-	-	2,7	2,3	1,5
Indice des prix à la consommation des ménages	1,0	0,9	0,4	-0,3	0,2	0,2	1,5	2,9	0,6
SMB réel	-0,2	0,1	0,2	1,2	0,6	0,4	1,1	0,2	1,9
SMPT réel (SMNA)	0,2	-0,4	0,0	0,8	0,1	0,1	1,5	-0,1	0,7
SMPT réel (APU)	-	-	-	-	-	-	1,1	-0,6	0,9

■ Prévisions

Source : Insee

Encadré - Le SMB et SMPT, les deux indicateurs de salaires utilisés dans la Note de conjoncture

Le salaire mensuel de base (SMB) : la rémunération du travail, à structure constante

L'évolution du salaire mensuel de base (SMB) reflète la variation moyenne des salaires, à structure de qualification constante. Cet indice est estimé à partir de l'enquête trimestrielle Acemo de la Dares (enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre). Cette enquête concerne chaque trimestre 20 000 à 30 000 établissements ou entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel non agricole. Le SMB est relevé pour 16 catégories professionnelles. Chaque établissement ou entreprise déclare le salaire de base d'un poste de travail considéré comme représentatif d'une catégorie professionnelle. Ce poste de travail est suivi au fil des enquêtes. Le SMB exclut les primes et les gratifications de toute nature, ainsi que la rémunération des heures supplémentaires.

Le salaire moyen par tête (SMPT) : le revenu versé par l'ensemble des entreprises

L'évolution du salaire moyen par tête (SMPT), tel qu'il est calculé par les Comptes nationaux, reflète celle des salaires versés par l'ensemble des entreprises. Cet indicateur résulte de la comparaison des évolutions de la masse salariale totale et du nombre de salariés, qui sont toutes deux mesurées à partir de sources exhaustives (données fiscales auprès des entreprises). Par rapport au SMB, il prend notamment en compte les très petites entreprises, et intègre les effets de structure (évolution des qualifications, de la part du temps partiel), conjoncturels (niveau des heures supplémentaires) et saisonniers (primes). ■